



Bienvenue à l'UCC

Unité cognitivo-comportementale

Le personnel médical et paramédical de l'UCC vous souhaitent la bienvenue.

La lecture de cette brochure doit vous permettre de mieux connaître la vie au sein de notre structure de soins.

L'ensemble du personnel se tient à votre disposition et fera tout pour rendre votre séjour ou celui de votre proche bénéfique et agréable.

Sommaire

L'unité cognitivo-comportementale (UCC) au sein du pôle gériatrie (PG)	4
Présentation de l'UCC	4
Objectifs de l'unité	5
Modalités d'admission	8
Vie pratique	8
Les visites	8
Les repas	9
Les autres prestations à disposition	10
Modalités de sortie	11

L'unité cognitivo-comportementale (UCC) au sein du pôle gériatrie (PG)

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les Hôpitaux de Saint-Maurice ont fusionné avec le Centre Hospitalier Les Murets pour former les Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne (HPEVM).

Le pôle gériatrique est constitué de deux services de gériatrie : un sur le site Saint-Maurice et un sur le site de Bry-sur-Marne.

Le service de gériatrie du site Saint-Maurice est composé :

- d'un service de médecine et de réadaptation gériatrique (SMRG) de 18 lits,
- d'une unité cognitivo-comportementale (UCC) de 12 lits,
- d'un hôpital de jour (HDJ) de 9 places.

Présentation de l'UCC

Cette unité de 12 chambres individuelles est située au rez-de-chaussée. Toutes les chambres sont équipées de douche et WC, de la télévision et disposent d'une armoire fermée à clef pour limiter les pertes d'objets.

Les chambres sont équipées de serrures spécifiques permettant aux soignants de fermer les portes de l'extérieur, avec l'accord du patient, et aux patients de les ouvrir de l'intérieur à tout moment.



Elles se situent de part et d'autre d'un couloir équipé de fauteuils permettant aux patients de se poser en cas de déambulation excessive ou tout simplement pour s'asseoir seul ou avec les soignants pour un temps calme.



Les repas ont lieu dans la salle à manger.

Il y a une véranda donnant sur un jardin accessible aux patients.

Il y a une véranda donnant sur un jardin accessible aux patients.

Objectifs de l'unité

L'UCC accueille des patients présentant des **pathologies neurodégénératives type maladies d'Alzheimer et apparentées associées à des troubles psycho-comportementaux.**



Ces troubles sont multiples (déambulation, agressivité, agitation, désinhibition ou plus rarement peuvent être somnolent, apathiques).

Il peut arriver que des patients se trompent de chambre, prennent des objets qui ne sont pas les leurs ou aient un comportement inadapté. Ce ne sont en aucun cas des actes volontaires avec intention de nuire mais des symptômes d'une maladie.

N'hésitez donc pas dans ces situations à prévenir l'équipe, tout en faisant preuve d'indulgence concernant ces événements spécifiquement liés aux pathologies des patients de l'unité.

L'objectif premier de l'unité est de limiter au maximum ces troubles psycho-comportementaux.

La prise en soin est à la fois **non médicamenteuse et médicamenteuse**.

À cela s'ajoute un bilan somatique systématique afin d'éliminer les causes organiques des troubles du comportement. Si besoin, des consultations extérieures peuvent être organisées.

L'objectif secondaire est de faire un bilan social afin de déterminer le projet après l'hospitalisation : maintien en EHPAD, maintien au domicile avec aides ou placement en EHPAD.

L'équipe

Elle est composée :

- de médecins gériatres,
- d'infirmiers,
- d'aides-soignants,
- d'aides médico-psychologiques,
- d'animatrice,
- d'ergothérapeute,
- de neuropsychologue,
- de psychologue,
- de psychomotricienne,
- de kinésithérapeutes,
- d'enseignants en activité physique adaptée (EAPA),
- d'une assistante sociale.

Elle est spécifiquement formée à l'accompagnement des patients présentant des troubles neurocognitifs et psycho-comportementaux et à la gestion de l'agressivité dans une dynamique de bienveillance et de réflexion éthique pour chaque situation individuelle.

La permanence médicale est assurée par les médecins du service en journée (y compris les week-ends) et par un interne de garde la nuit.

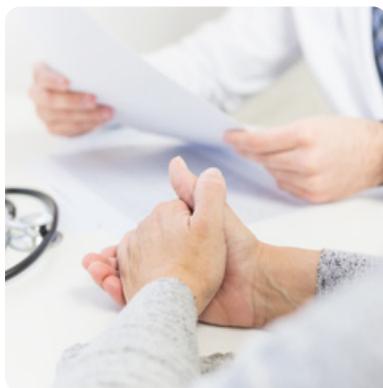


Modalités d'admission

La demande d'admission est faite par un médecin (traitant ou spécialiste, coordonnateur d'EHPAD si le patient est déjà en institution).

Cette demande est faite sur le logiciel *ViaTrajectoire*.

En cas de réponse positive, un courrier est envoyé par le secrétariat. Ce dernier indique les informations et/ou documents nécessaires lors de l'admission.



Vie pratique

N'hésitez pas à vous référer au livret d'accueil général de notre établissement ou au site www.hpevm.fr

Voici quelques informations pratiques spécifiques à l'UCC :

Les visites

Elles sont autorisées tous les jours de 14h à 19h et sont limitées à deux personnes. Toute dérogation doit être demandée auprès du médecin du service.

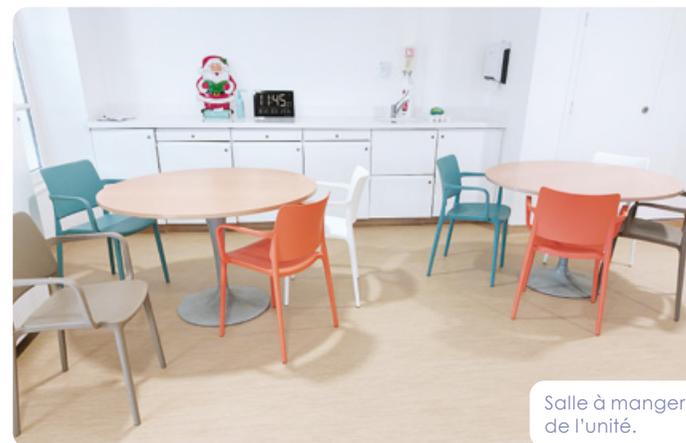


Si plus de deux visiteurs, les sorties sont autorisées dans le hall de la balnéothérapie (porte A5) ou dans le parc.

Les visites sont interdites, dans le service, aux mineurs de moins de 15 ans mais autorisées à l'extérieur.

En cas de nécessité, l'équipe se réserve le droit d'écourter les visites.

Les repas



Les troubles de la déglutition étant fréquents dans ces pathologies, un bilan de la déglutition est réalisé à l'entrée pour adapter la texture et limiter les risques de fausse route.

L'apport extérieur de denrées alimentaires est limité aux denrées non périssables type gâteaux sec, bonbon etc. Rapprochez-vous de l'équipe afin de savoir si la texture est sans risque avant de le donner à votre proche.

Les boissons alcoolisées (même faiblement) ne sont pas autorisées.

Les repas sont servis dans la salle à manger. Les familles ne sont pas autorisées à y participer. En cas de visite pendant les repas, le patient est servi dans la véranda ou dans la chambre (en absence de trouble de la déglutition).

Les autres prestations à disposition

Les activités

Différentes activités sont proposées : médiation animale, médiation canine, atelier cuisine, atelier créatif, groupe équilibre, atelier chant, etc. Vous pouvez demander le planning à l'équipe.

La gestion du linge

Chaque patient rentre avec son linge personnel qui est entretenu par la famille. Merci d'étiqueter le linge tant que possible et de mettre à disposition des soignants un sac plastique pour le linge sale. Un trousseau type est envoyé en même temps que le courrier d'admission. Un exemplaire est remis à la famille lors de la première rencontre avec l'équipe ainsi que le livret d'accueil.

Les objets de valeur

Les cartes bancaires, carnets de chèque, cartes d'identité, bijoux, téléphone portable etc... ne sont pas nécessaires lors de l'hospitalisation. La famille est informée du risque de perte. Elle est invitée à les récupérer. En cas de refus, l'équipe décline toute responsabilité en cas de perte.

Contact téléphonique

Les chambres ne sont pas équipées de lignes téléphoniques. Cependant, durant le séjour, vous pouvez avoir des nouvelles de votre parent et lui parler en appelant au **01 43 96 68 38**.

La sécurité

Un service spécifique composé d'agents compétents assure la sécurité des personnes et des bâtiments. L'accès à l'unité est équipé de portes à digicode pour renforcer la sécurité des patients. Merci de les garder fermées après votre passage.

Modalités de sortie

La date de sortie est déterminée par l'équipe pluriprofessionnelle en collaboration avec le patient et les proches.

Les démarches sont faites par la famille en collaboration avec l'assistante sociale.

Une lettre de liaison est adressée aux différents médecins du patient.

Les documents de sortie (lettre de liaison, ordonnances, examens...) sont remis au patient à la sortie.

Informations utiles

- l'UCC est située au **14, rue du Val d'Osne - 94410 Saint-Maurice - porte A21** (rez-de-chaussée)
- numéro du secrétariat pour prise de rendez-vous famille/médecin :
01 43 96 63 05
- numéro du secrétariat pour prise de rendez-vous famille/assistante sociale :
01 43 96 69 81
- numéro du service :
01 43 96 68 38
- numéro du cadre de santé :
01 43 96 63 03



[www.hpevm.fr/
SMR-geriatrique/5/138/6](http://www.hpevm.fr/SMR-geriatrique/5/138/6)

